

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 339

13 mai 1998

### SOMMAIRE

(La) Bella Vita, S.à r.l., Luxembourg	page 16240	Hauck Return, Sicav, Luxembourg	16236
Carrelages Premm, S.à r.l., Grevenmacher	16232, 16233	Heleba S.A., Luxembourg	16268
Concise Holding S.A., Luxembourg	16226	Herald Holding Co S.A., Luxembourg	16236
Courtal, Senningerberg	16226	Hermes, S.à r.l., Lorentzweiler	16260
Danatex Holding S.A., Luxembourg	16226	Highland Properties S.A., Luxembourg	16268
DB Associates S.A., Luxembourg	16226, 16227	Horsham S.A., Luxembourg	16237, 16237
Demeter Conseil S.A., Luxembourg	16227	Hypraholding S.A., Luxembourg	16266
Diammo S.A., Luxembourg	16228	IC International Consultants Holding S.A., Luxbg	16267, 16268
Diederich & Schmitz, S.à r.l., Luxembourg	16228	I.G.I. Société Fiduciaire S.A., Luxembourg	16272
Dorval Trades, S.à r.l., Luxembourg	16228	Immobilière S.T.O.R., Société Coopérative, Luxbg	16272
Dresdnerbank Asset Management S.A., Senningerberg	16228, 16229	Immo Debt S.A., Luxembourg	16272
Ecupar Conseil S.A., Luxembourg	16229	Industrial Re Musini, Senningerberg	16237
EFDS, European Financial Data Services, Luxembourg	16259	Industrielle Beteiligung S.A., Luxembourg	16238
Ellmer & Co S.A., Luxembourg	16254	Insinger Finance S.A., Luxembourg	16269, 16272
Emmedueviuno S.A., Luxembourg	16256	Ion+ Human Resources Services, S.à r.l., Luxbg	16238, 16239
Enki Food S.A., Luxembourg	16256	Isis Conseil S.A., Luxembourg	16239
Epta Holding S.A., Luxembourg	16256	Kerbalux S.A., Luxembourg	16239
E.S.R.A. S.A.	16256	Khathal S.A.H., Junglinster	16239
Eucosider S.A., Pétange	16257	Korea Invest S.A., Luxembourg	16240
Eumarco S.A., Luxembourg	16229	Kuhn S.A., Luxembourg	16239
Euro-Center East West Investments S.A., Luxbg	16229	Laure, S.à r.l., Mersch	16240
Eurofinance, Europäische Investitions S.A., Luxbg	16230	Linguistique Communication Informatique S.A., Luxbg	16240
Eurogas S.A., Luxembourg	16258	Mahifa Investment S.A., Luxembourg	16240
Eurolog, S.à r.l., Luxembourg	16258	M.J.F.C. S.A., Luxembourg	16241
Euroman S.A., Luxembourg	16259	Mosella Consult S.A., Luxembourg	16241
Euromill S.A., Rodange	16258	Multimet S.A., Luxembourg	16241
European Fashion Group S.A., Luxembourg	16259	Nacada S.A., Luxembourg	16241
European Investment Corporation, Luxembourg	16231	Narcejac Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	16242
European Shipping Lines S.A., Luxembourg	16231	Nippon Dantai Life Investment Luxembourg S.A., Luxembourg	16242
Européenne d'Investissements et de Télécommunications S.A., Luxembourg	16260	(The) Nippon Investment International (Luxembourg) S.A.	16253
Europharma S.A., Luxembourg	16259, 16260	Nouvel Abattoir d'Esch-sur-Alzette Société Coopérative, Esch-sur-Alzette	16244, 16245
Eurowines, S.à r.l., Luxembourg	16231	Origan S.A., Luxembourg	16244
Executive Investments S.A., Luxembourg	16261	Palais Angkor S.A., Luxembourg	16235
Exeter International Corporation S.A., Luxembourg	16261	Palfin Rest Invest S.A., Luxembourg	16246
Extenso Holding S.A., Luxembourg	16260	Patent Line Holding S.A., Luxembourg	16246
Extenso Int. S.A., Luxembourg	16261	Pondichery S.A., Luxembourg	16247
Extra-Bureau d'Organisation, S.à r.l., Mamer	16261	Pontonlux S.A.H., Luxembourg	16243
Fallson Holding S.A., Luxembourg	16262	Research & Development International (R.D.I.) S.A., Luxembourg	16247
Fibalux S.A., Luxembourg-Kirchberg	16231	Robert Fleming (Information Technology) (Luxembourg) S.A., Senningerberg	16247
Financière Bourgoin Investissements S.A., Luxbg	16232	Rollinger Henri & Fils Exploitation S.A., Walferdange	16246
Finicom Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	16232	Schulz Bau, S.à r.l., Wasserbillig	16257, 16258
Fintad Securities S.A., Luxembourg	16263	SCI Zare 27, Schifflange	16249
Fix A Frame, S.e.c.s., Luxembourg	16264	Simul Holding S.A., Luxembourg	16250
Fluor S.A.H., Luxembourg	16264, 16265	Sipex International S.A., Luxembourg	16249
Folona S.A., Luxembourg	16263	Sist Finance Holding S.A., Luxembourg	16250
Food Carrier Internationale Spedition und Transport, GmbH & Co, KG, Bettemburg	16233	Slic S.A., Luxembourg	16250
François Investissement S.A., Luxembourg	16265, 16266	Small Cap Conseil S.A., Luxembourg	16251
Fromlux S.A., Luxembourg	16231	Société Européenne de Travaux S.A., Luxembourg	16248
Gaherau International S.A., Luxembourg	16233	Sopelec S.A., Luxembourg	16250
Gammafund Capital S.A., Luxembourg	16268	Sujedo S.A., Luxembourg	16251
G.F. Invest S.A., Luxembourg	16266	Talpa, S.à r.l., Noertzange	16251
G.K. S.A.H., Luxembourg	16234	Techno Industrieholding S.A., Soparfi, Luxbg	16251, 16252
Glenmore S.A., Luxembourg	16234	Templeton/National Bank of Greece Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	16252
Global Phoenix S.A., Luxembourg	16234	Trefinance S.A.H., Luxembourg	16254, 16256
Gramano Holding S.A., Luxembourg	16234	T.S.H. Time Sharing Holidays S.A., Luxembourg	16250
Granimar A.G., Luxembourg	16268		
Groupe Indosuez Funds, Sicav, Luxembourg	16235		
Haas & Knaf, GmbH, Luxembourg	16235		
H.A.K. S.A.H., Luxembourg	16236		

**CONCISE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 53.328.

## EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société CONCISE HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 30 janvier 1998 au siège social que:

Monsieur Marc Seimetz ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Alain Tircher, licencié en gestion, demeurant à Metzert (B).

La ratification de la nomination de Monsieur Alain Tircher nommé en remplacement de Monsieur Marc Seimetz ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Seimetz seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 18, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08401/520/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**COURTAL.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 37.262.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 1998*

*Nominations*

Le mandat du Réviseur d'Entreprises COOPERS & LYBRAND arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée, il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 97/98.

Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08403/689/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**DANATEX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 46.901.

Le Conseil d'Administration du 2 janvier 1998 a décidé à l'unanimité d'accepter la démission, avec effets immédiats, de Monsieur Adrien Alkabes de son poste d'Administrateur.

Ce même Conseil d'administration décide de nommer Monsieur Jean Pierre Louppe comme Administrateur de la société.

Luxembourg, le 16 février 1998.

EUFIDE S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 15, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08404/778/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**DB ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 203, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 54.228.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Strassen sous la dénomination de DB ASSOCIATES S.A., R.C. B Numéro 54.228, ayant son siège social à Strassen, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 mars 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 280 du 8 juin 1996.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 6 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 268 du 31 mai 1997.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Monsieur Benoît Greindl, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frédéric Dawans, administrateur de sociétés, demeurant à Wavre (Belgique).

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Vincent Gerin, Directeur Général de DB ASSOCIATES S.A., demeurant à Bruxelles.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille actions d'une valeur nominale de trois mille francs chacune constituant l'intégralité du capital social de trois millions de francs sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. - Transfert du siège social à L-1150 Luxembourg, 203, route d'Arlon.

2. - Nomination d'un nouvel administrateur.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société à L-1150 Luxembourg, 203, route d'Arlon.

En conséquence le deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> et l'article 9 des statuts sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Deuxième alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

«**Art. 9.** L'Assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le douze du mois de juin à quatorze heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer comme nouvel administrateur Monsieur Vincent Gerin, Directeur Général de DB ASSOCIATES S.A., demeurant à B-1040 Bruxelles, 75, rue de Tervaeete.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: B. Greindl, F. Dawans, V. Gerin, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 1998, vol. 105S, fol. 40, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1998.

A. Schwachtgen.

(08405/230/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**DB ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 203, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.228.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

A. Schwachtgen.

(08406/230/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**DEMETER CONSEIL S.A., Société Anonyme de droit luxembourgeois.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 22.422.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 février 1998, vol. 502, fol. 98, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 1998.

*Pour DEMETER CONSEIL S.A.*

**BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.**

*Agence domiciliaire*

V. Scarfo      V. Glavic

*Deputy Director      Director*

(08407/030/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**DIAMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 31.709.

EXTRAIT

En date du 13 janvier 1998, le conseil d'administration coopte en remplacement de Monsieur Ismo Vaittinen, administrateur démissionnaire, Monsieur Erik Hjelt, juriste, résidant à Mäenrinne 3-5 M, 108, FI-02160 Espoo, Finlande.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Jouni Puuppo
- Pekka Ruokonen
- Erik Hjelt.

Luxembourg, le 11 février 1998.

*Pour la société  
Signature  
Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 10, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(08408/595/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**DIEDERICH & SCHMITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1361 Luxembourg, 3, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.  
R. C. Luxembourg B 23.884.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 16, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

(08409/508/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**DORVAL TRADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 18.913.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1998, vol. 502, fol. 86, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 1998.

*Signatures.*

(08410/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**DORVAL TRADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 18.913.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1998, vol. 502, fol. 86, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 1998.

*Signatures.*

(08411/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**DRESDNERBANK ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Senningerberg.  
R. C. Luxembourg B 27.856.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 19, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

DRESDNERBANK ASSET MANAGEMENT S.A.

*Signature*

(08412/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**DRESDNERBANK ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: Senningerberg.  
R. C. Luxemburg B 27.856.

*Auszug aus der Niederschrift über die konstituierende Sitzung des Verwaltungsrates der  
DRESDNERBANK ASSET MANAGEMENT S.A. vom 12. Februar 1998*

« ...

(1) Der Verwaltungsrat berief in sein Präsidium  
Herrn Gerhard Eberstadt als Vorsitzenden des Verwaltungsrates  
sowie  
Herrn Rolf Passow und  
Herrn Heinz-Jörg Platzek als stellvertretende Vorsitzende.

... »

Luxemburg, den 12. Februar 1998.

Für richtigen Auszug  
W.A. Baertz F.O. Wendt

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 19, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08413/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**ECUPAR CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.  
R. C. Luxemburg B 28.397.

*Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration du 27 janvier 1998*

*Nomination d'un nouvel Administrateur*

Le Conseil d'Administration prend acte avec regret de la démission de M. Philippe Haquenne, le 16 janvier 1998, en tant qu'administrateur de la Société. Le Conseil d'Administration remercie tout particulièrement M. Philippe Haquenne pour sa collaboration et ses services rendus à la Société.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer M. Bernard l'Hoost, Crédit Communal de Belgique, au poste d'administrateur de la Société, pour reprendre les fonctions de M. Philippe Haquenne.

Pour copie conforme

B. Davister F. Lierman  
Administrateur Président

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 18, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08414/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**EUMARCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R. C. Luxemburg B 53.056.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 février 1998, vol. 502, fol. 103, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 18 février 1998.

Pour la société  
Signature

(08415/595/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**EURO-CENTER EAST WEST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.  
R. C. Luxemburg B 33.511.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le six février.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EURO-CENTER EAST WEST INVESTMENTS S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix, constituée suivant acte, reçu par le notaire Marthe Thyes-Walch, de résidence à Luxembourg, en date du 13 mars 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 360 du 4 octobre 1990, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 33.511 au capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lionel Capiiaux, employé privé, demeurant à F-Metz.



Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Jeanne Muller, employée privée, demeurant à F-Thionville.  
L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à Diekirch.  
Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée et varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Mise en liquidation la société.
2. Nomination d'un liquidateur.
3. Décharge pleine et entière à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.
4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée générale, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme EURO-CENTER EAST WEST INVESTMENTS S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur, Monsieur Lionel Capioux, employé privé, demeurant à F-Metz.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de commissaire-vérificateur la société anonyme REVILUX S.A., avec siège social à Luxembourg, avec la mission de vérifier les opérations et les comptes de liquidation.

Pour rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. Capioux, J. Muller, E. Antona, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 1998, vol. 105S, fol. 62, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 1998.

E. Schlessler.

(08416/227/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**EUROFINANCE, EUROPÄISCHE INVESTITIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.827.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1998, vol. 502, fol. 86, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 1998.

Signature.

(08417/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**EUROPEAN INVESTMENT CORPORATION.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.827.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1998, vol. 502, fol. 86, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 1998.

Signature.

(08419/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**EUROPEAN INVESTMENT CORPORATION.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 41.827.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 février 1998, vol. 502, fol. 86, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 1998.

Signature.

(08420/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**EUROPEAN SHIPPING LINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Par la présente Monsieur Ch. Gretsch démissionne de son poste d'administrateur en société.

Il demande une copie du procès-verbal de l'assemblée générale lui donnant décharge de son mandat.

Luxembourg, le 22 janvier 1998.

Ch. Gretsch.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 14, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08421/787/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**EUROWINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange.

Le soussigné M. Christopher Sykes, gérant administratif de la S.à r.l. EUROWINES déclare que le siège social de la société n'est plus au

1, rue Glesener, L-1631 Luxembourg

mais désormais, avec effet immédiat au

30, rue de Cessange, L-1320 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 janvier 1998.

Ch. Sykes.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 17, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08422/692/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**FIBALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 55.054.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 9, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 1998.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(08423/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**FROMLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 60.221.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur

Signature

Administrateur

(08429/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**FINANCIERE BOURGOIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 55.580.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société FINANCIERE BOURGOIN INVESTISSEMENTS S.A. qui s'est tenue en date du 30 janvier 1998 au siège social que:

Monsieur Jean Brucher ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Martin A. Rutledge, Chartered Accountant, demeurant à Dippach.

La ratification de la nomination de Monsieur Martin A. Rutledge nommé en remplacement de Monsieur Jean Brucher ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Brucher seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 18, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08424/520/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**FINICOM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 56.736.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 février 1998 que M. Christian Larpin, économiste, demeurant à Lausanne, Suisse, a été nommé administrateur en remplacement de Mme Geneviève Blauen, démissionnaire.

Pour extrait conforme  
SANNE & CIE, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 9, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08425/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**CARRELAGES PREMM, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,  
(anc. FLIESEN PREMM).**

Gesellschaftssitz: L-6791 Grevenmacher, 22, route de Thionville.  
H. R. Luxemburg B 37.988.

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, den zweiten Februar.  
Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Sind erschienen:

1. - Herr Hans Peter Premm, Fliesenlegermeister, und seine Ehegattin.
2. - Dame Frauke Premm geb. Kretzschmar, Buchhalterin, beisammen wohnhaft in D-54295 Trier, Franz-Buß Strasse 42.

Welche Komparenten dem amtierenden Notar Nachfolgendes auseinandersetzen:

Daß sie die alleinigen Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung FLIESEN PREMM mit Sitz in L-6686 Mertert, 34, route de Wasserbillig sind und somit das gesamte Kapital vertreten.

Daß die Gesellschaft gegründet wurde aufgrund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar mit dem damaligen Amtssitz in Echternach am 28. August 1991, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 85 vom 13. März 1992 und eingetragen ist beim Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 37.988.

Alsdann erklären die Komparenten sich in einer aussergewöhnlichen Generalversammlung zusammenzufinden, zu welcher sie sich als rechtsgültig einberufen erklären und ersuchen den amtierenden Notar nachfolgende Beschlüsse welche einstimmig durch die Gesellschafter genommen wurden, zu beurkunden wie folgt:

*Erster Beschluß*

Die Versammlung beschliesst den Gesellschaftsnamen in CARRELAGES PREMM, S.à r.l. umzuändern und somit Artikel 2 der Statuten abzuändern wie folgt:

**Art. 2.** Der Gesellschaftsname lautet CARRELAGES PREMM, S.à r.l.

*Zweiter Beschluß*

Die Versammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von Mertert nach L-6791 Grevenmacher, 22, route de Thionville, zu verlegen und somit Artikel 5 Absatz 1 der Statuten abzuändern wie folgt:

**Art. 5. Absatz 1.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Grevenmacher.

Die Kosten und Honorare der gegenwärtigen Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft und werden abgeschätzt auf 18.000,- LUF.



Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H.P. Premm, F. Premm, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 1998, vol. 105S, fol. 47, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg-Eich, den 13. Februar 1998.

P. Decker.

(08426/206/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**CARRELAGES PREMM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. FLIESEN PREMM).**

Siège social: L-6791 Grevenmacher, 22, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 37.988.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

P. Decker.

(08427/206/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**FOOD CARRIER INTERNATIONALE SPEDITION UND TRANSPORT,  
GmbH & Co, KG, Kommanditgesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-3225 Bettemburg, Zone Industrielle Scheleck II.

H. R. Luxembourg B 48.632.

Durch die Beschlüsse vom 21. Januar 1998 und vom 12. Februar 1998 wurde das Gesellschafterkapital auf LUF 17.015.000,- herabgesetzt, dargestellt durch 83 Anteile zu je LUF 205.000,-.

Die Anteilsinhaber und deren Geschäftseinlagen in der KG sind demnach am 12. Februar 1998 wie folgt bestimmt:

1) Komplementär:

FOOD CARRIER, Gesellschaft mbH, mit Sitz in L-3225 Bettemburg . . . . . 10 Anteile

2) Kommanditisten:

FIRMA PAPP, GmbH & Co. Internationale Charter-, Spedition- und Schifffahrt-KG, Thalkirchner Strasse 81,  
D-81371 München . . . . . 30 Anteile

FIRMA PABCO Leasing & Handels, GmbH, Prinz-Eugen-Strasse 70, A-1040 Wien . . . . . 30 Anteile

Herrn Hans Heinrich Kainz, Unternehmer, Sintzenichstrasse 2c, D-8147 München . . . . . 10 Anteile

Frau Anke Lehniger, Transportunternehmerin, mit Geschäftssitz in Zone Industrielle Scheleck in Bettem-  
burg und mit Wohnsitz in D-17291 Prenzlau . . . . . 1 Anteil

Herrn Edmund Hertlein, Transportunternehmer, mit Geschäftssitz in Zone Industrielle Scheleck in Bettem-  
burg und Wohnsitz in D-91610 Insingen, Uhlandstr. 15 . . . . . 1 Anteil

Herrn Gottfried Roth, Transportunternehmer, mit Geschäftssitz in Zone Industrielle Scheleck in Bettem-  
burg und Wohnsitz in D-08525 Plauen, Rosengrabenstr. 31 . . . . . 1 Anteil

Zwecks Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial.

Luxemburg, am 13. Februar 1998.

Copie conforme  
FOOD CARRIER, GmbH  
M. Schaus

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 20, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08428/282/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**GAHERAU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 45.755.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

Y. Chezeaud.

(08430/060/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**G.K. S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Par la présente Monsieur Ch. Gretsch démissionne de son poste d'administrateur dans la société.  
Il demande une copie du procès-verbal de l'assemblée générale lui donnant décharge de son mandat.

Luxembourg, le 12 janvier 1998.

Ch. Gretsch.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 14, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08432/787/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**GLENMORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Monsieur Ch. Gretsch démissionne de son poste d'administrateur dans la société.  
Il demande une copie du procès-verbal de l'assemblée générale lui donnant décharge de son mandat.

Luxembourg, le 22 janvier 1998.

Ch. Gretsch.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 14, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08433/787/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**GLOBAL PHOENIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Monsieur Ch. Gretsch démissionne de son poste d'administrateur dans la société.  
Il demande une copie du procès-verbal de l'assemblée générale lui donnant décharge de son mandat.

Luxembourg, le 14 janvier 1998.

Ch. Gretsch.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 14, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08434/787/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**GRAMANO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 31.826.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 11, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

GRAMANO HOLDING S.A.

Signature

Administrateur

(08435/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**GRAMANO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 31.826.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 1997*

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société

GRAMANO HOLDING S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 11, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08436/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**GROUPE INDOSUEZ FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 50.207.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 février 1998, vol. 503, fol. 1, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

(08437/005/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**GROUPE INDOSUEZ FUNDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 50.207.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 28 novembre 1997*

En date du 28 novembre 1997, l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires a décidé:

– de ratifier le paiement du dividende de USD 0,05 par action de distribution distribué aux actionnaires du GROUPE INDOSUEZ FUNDS – Pacific Income Bond. La date ex-dividende est fixée au 8 octobre 1997 et le paiement est effectué en date du 13 octobre 1997;

– de reporter le résultat de l'exercice 1997;

– de ratifier la cooptation, datée du 4 juillet 1996, de M. Alain Seugé en tant qu'Administrateur de la SICAV en remplacement de M. Rainer Frenz démissionnaire;

– de ratifier la démission, datée du 4 juillet 1996, de M. Antoine Gilson de Rouvieux en tant qu'Administrateur de la SICAV;

– de ratifier la démission, datée du 10 octobre 1996, de Mme Patricia Lawson, MM. Charles Reybet-Degat, Christophe Gancel, Peter Pearson Lund et Alan Trigle en tant qu'Administrateurs de la SICAV;

– de réélire MM. Bernard Simon-Barboux, Michel de Robillard, Patrick Zustrassen, Alain Seugé et Michael Potsios, en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 1998;

– de réélire COOPERS & LYBRAND S.C. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 1998.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

Pour extrait sincère et conforme  
Le Conseil d'Administration  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 1998, vol. 503, fol. 1, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08438/005/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**HAAS & KNAF, GmbH.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 118, rue de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 39.910.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Echternach, le 10 février 1998, vol. 131, fol. 63, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 février 1998.

Signature.

(08439/551/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**PALAIS ANGKOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 59.413.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration du 14 octobre 1997 de la société PALAIS ANGKOR S.A. que: Monsieur Jean-Louis Durand a été nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Paul François Le Cloirec, démissionnaire.

Luxembourg, le 16 février 1998.

Pour la société PALAIS ANGKOR S.A.  
EUFIDE S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 15, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08472/778/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**H.A.K. S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Monsieur Ch. Gretsch démissionne de son poste d'administrateur dans la société.

Il demande une copie du procès-verbal de l'assemblée générale lui donnant décharge de son mandat.

Luxembourg, le 14 janvier 1998.

Ch. Gretsch.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 14, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08440/787/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**HAUCK RETURN, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 57.683.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

HAUCK &amp; AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A.

M. Meyer

L. Rafalski

(08441/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**HERALD HOLDING CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 34.635.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour la société  
Signature

(08437/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**HERALD HOLDING CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 34.635.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 octobre 1997*

Décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les mandats de Maître Alex Schmitt, de Madame Corinne Philippe et de Monsieur Stavros Christofidis en tant qu'administrateurs et celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant au 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 11 février 1998.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 10, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08443/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**HORSHAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 49.438.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 19, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N.-E. Nijar  
AdministrateurCh. Blondeau  
Administrateur

(08444/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**HORSHAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 49.438.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 1998*

4. Par vote spécial, l'Assemblée, à l'unanimité, donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour, ainsi que pour la non tenue de l'Assemblée à la date statutaire. Leurs mandats viendront à échéance en l'an 2000.

5. L'Assemblée décide de transférer le siège social du 3, rue de l'Industrie au 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Ch. Blondeau  
Administrateur

R. Haigh  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08445/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**INDUSTRIAL RE MUSINI.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 36.702.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 novembre 1997*

*Deuxième résolution: Remplacement du représentant d'un Administrateur*

Le Conseil prend acte de la démission de Madame Angeles San Juan Sanchez, représentante de la société MUSINI VIDA SOCIETAD ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS, administrateur de MUSINI IR.

Il lui donne pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat et la remercie pour sa participation au développement de la société.

Afin de combler cette vacance, et en vertu de l'article 7 des Statuts, le Conseil décide de coopter comme nouveau représentant de la société MUSINI VIDA SOCIETAD ANONIMA DE SEGUROS Y REASEGUROS, Monsieur Mariano Duro Fernandez.

Cette cooptation sera soumise à l'approbation de la plus prochaine Assemblée Générale.

Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 1998, vol. 503, fol. 1, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08446/689/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**INDUSTRIAL RE MUSINI.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 36.702.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration par vote circulaire*

Suite à la cessation des activités de MUSINI INVERSIONES S.A., le Conseil prend acte de la démission du poste d'Administrateur de cette société et de son représentant Monsieur Ildfonso Mulas Lopez. Le Conseil lui donne pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Roman Guaita, représentant la société INTERBOLSA S.A., Administrateur de MUSINI IR. Le Conseil lui donne pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Afin de combler cette vacance, et en vertu de l'article 7 des Statuts, le Conseil décide de coopter comme nouveau représentant de la société INTERBOLSA S.A., Monsieur Ildfonso Mulas Lopez.

Cette cooptation sera soumise à l'approbation de la plus prochaine Assemblée Générale.

*Troisième résolution: Nomination de MUSINI IR*

Le Conseil d'Administration accepte la nomination de MUSINI IR en tant qu'administrateur de la société GERMUSINI CARTERAS, SOCIEDAD GESTORA DE CARTERAS S.A.

Monsieur José Antonio Carro Del Castillo, avocat, né le 12 mars 1951, domicilié à Madrid, 282, rue Arturo Soria, est désigné représentant de MUSINI IR pour la charge de ce mandat d'Administrateur.

Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 1998, vol. 503, fol. 1, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08447/689/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**INDUSTRIELLE BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 43.599.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 18, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
MEES PIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

Signature Signature

(08448/003/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**ION+ HUMAN RESOURCES SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 49.998.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le neuf février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxenbourg-Eich.

Ont comparu:

1. - Monsieur Bernard de Formanoir, administrateur de société, demeurant à B-6760 Gomery, 4, rue de Gerlache.
2. - Monsieur Eric Monnoyer de Galland, indépendant, demeurant à B-6730 Tintigny, Villemont n° 1A.

Lesquels comparants ont exposé au notaire ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés, représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée ION+ HUMAN RESOURCES SERVICES, S.à r.l., avec siège social L-1323 Luxembourg, 12, rue des Champs.

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 décembre 1994, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 201 du 5 mai 1995.

Qu'elle est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 49.998.

Que la société a un capital social de 500.000,- LUF divisé en 500 parts sociales de 1.000,- LUF chacune, réparties comme suit:-

- Bernard de Formanoir, prénommé, 400 parts sociales.
- Eric Monnoyer de Galland, prénommé, 100 parts sociales.

Que la société ne possède pas d'immeubles. Ensuite les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter cequi suit:

*Cession de parts*

Le prénommé associé Monsieur Eric Monnoyer de Galland cède par les présentes toutes ses parts sociales à l'associé Monsieur Bernard de Formanoir, lequel déclare accepter par les présentes.

Ladite cession prend effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1998.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

*Prix*

La présente cession de parts a eu lieu pour et moyennant le prix de cent mille francs (100.000,- LUF) que le cédant reconnaît et déclare avoir reçu du cessionnaire avant la signature du présent acte et hors la présence du notaire, ce dont quittance et titre par les présentes.

Monsieur Eric Monnoyer de Galland, prénommé, agissant en sa qualité de gérant unique de la société déclare accepter ladite cession au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code Civil. Il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Ensuite l'associé unique Monsieur Bernard de Formanoir, prénommé, a pris les décisions suivantes:

*Première résolution*

En conséquence de la cession de parts qui précède, l'article six des statuts est modifié comme suit:

**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,-) chacune, toutes attribuées à Monsieur Bernard de Formanoir, administrateur de société, demeurant à B-6760 Gomery, 4, rue de Gerlache.

*Deuxième résolution*

Le siège de la société est transféré de L-1323 Luxembourg, 12, rue des Champs vers L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

De tout ce qui précède le notaire a dressé le présent procès-verbal.

Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la prédite société et sont évalués à 18.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant.



Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire la présente minute.

Signé: B. De Formanoir, E. Monnoyer de Galland, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 1998, vol. 105S, fol. 60, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 13 février 1998.

P. Decker.

(08449/206/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**ION+ HUMAN RESOURCES SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 49.998.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 13 février 1998.

P. Decker.

(08450/206/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**ISIS CONSEIL S.A., Société Anonyme de droit luxembourgeois.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 24.823.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 février 1998, vol. 502, fol. 98, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 1998.

Pour ISIS CONSEIL S.A.

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agence domiciliaire

V. Scarfo

V. Glavic

Deputy Director

Director

(08451/030/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**KERBALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 42.095.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1998, vol. 502, fol. 48, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

Signature.

(08452/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**KHATHAL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone artisanale et commerciale.

R. C. Luxembourg B 55.450.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Echternach, le 10 février 1998, vol. 131, fol. 63, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 février 1998.

Signature.

(08453/551/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**KUHN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1113 Luxembourg, rue John L. Macadam.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 février 1998, vol. 503, fol. 4, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 1998.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(08455/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**KOREA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 46.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 18, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(08454/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**LA BELLA VITA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

Les associés de la société à responsabilité limitée LA BELLA VITA, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, savoir:

1) Monsieur Sylvestre Antoine Caloiero, directeur de restaurant, demeurant à Thionville, et

2) Madame Marielle Max, commerçante, demeurant à Thionville,

constatent la démission de Madame Marielle Max de sa fonction de gérante technique. Dès lors, la gérance de la société, tant technique qu'administrative, sera assumée par Monsieur Sylvestre Caloiero, prénommé, qui pourra engager valablement la société sous sa seule signature.

Luxembourg, le 29 janvier 1998.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 11, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

(08456/216/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**LAURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Mersch, 18, rue de la Gare.

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 16 janvier 1998, enregistrée à Luxembourg, le 20 janvier 1998, volume 502, folio 19, case 3,

que Messieurs Frank et Jacques Sevenig ont cédé leurs quatre cent vingt (420) parts sociales de la société LAURE, S.à r.l., ayant son siège social à Mersch, 18, rue de la Gare, comme suit:

- 105 parts à Monsieur Nico Arend,
- 210 parts à Madame Peggy Arend,
- 105 parts à Monsieur Carlo Fischbach.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 13 février 1998.

F. Baden.

(08457/200/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**LINGUISTIQUE COMMUNICATION INFORMATIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 54.234.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 15, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 1998.

Signature

*un mandataire*

(08458/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**MAHIFA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 54.081.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

Signature

*Administrateur*

Signature

*Administrateur*

(08459/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**M.J.F.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Monsieur Ch. Gretsch démissionne de son poste d'administrateur dans la société.

Il demande une copie du procès-verbal de l'assemblée générale lui donnant décharge de son mandat.

Luxembourg, le 14 janvier 1998.

Ch. Gretsch.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 14, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08460/787/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**MOSELLA CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, rue du Curé.

R. C. Luxembourg B 51.918.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour la société  
Signature  
un mandataire

(08461/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**MULTIMET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 32.678.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 10, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour la société  
Signature

(08462/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**MULTIMET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 32.678.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 février 1998*

Décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les mandats de Corporate Management Corp, de Corporate Counselors Ltd et de Corporate Advisory Services Ltd en tant qu'administrateurs et celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

Luxembourg, le 11 février 1998.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 10, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08463/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**NACADA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Monsieur Ch. Gretsch démissionne de son poste d'administrateur dans la société.

Il demande une copie du procès-verbal de l'assemblée générale lui donnant décharge de son mandat.

Luxembourg, le 22 janvier 1998.

Ch. Gretsch.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 14, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08464/787/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**NARCEJAC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 35.939.

Les bilans au 31 décembre 1995 et au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 9, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 1998.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(08465/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**NARCEJAC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 35.939.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 6 février 1998 que les administrateurs sortants M. Georges-Emile Mourgue d'Algue, M. Pierre-Yves Mourgue d'Algue et M. Daniel Udrisard ainsi que le commissaire aux comptes sortant SANINFO, S.à r.l. ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'issue de l'assemblée ordinaire qui se tiendra en 2003.

Pour extrait conforme

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 9, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08466/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**NIPPON DANTAI LIFE INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 1-3, rue du Saint Esprit.  
R. C. Luxembourg B 26.065.

**DISSOLUTION**

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the thirtieth of January.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), in replacement of Maître Jean-Paul Hencks, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), to whom will remain the present deed.

There appeared:

Mr Tamio Kobayakawa, Managing Director of BANK OF TOKYO-MITSUBISHI (LUXEMBOURG) S.A., residing at Luxembourg,

acting in the name and on behalf of NIPPON DANTAI LIFE INSURANCE Co., Ltd., having its registered office at 2-19 Higashi, 1-chome Shibuya-ku Tokyo, Japan,

by virtue of a proxy under private seal given at Tokyo on the 23rd of January, 1998,

which proxy, signed ne varietur by the person appearing and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

– that the corporation NIPPON DANTAI LIFE INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. having its registered office in Luxembourg, 1-3, rue du St. Esprit (R.C. Luxembourg B 26.065), has been incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Jean-Paul Hencks, on June 1, 1987, published in the Mémorial Recueil Special C number 274 of October 5, 1987;

– that the capital of the corporation is fixed at fifty million US dollars (50,000,000.- USD), represented by five hundred thousand (500.000) shares with a par value of one hundred US dollars (100.- USD) each;

– that NIPPON DANTAI LIFE INSURANCE Co., Ltd. has become the owner of the five hundred thousand (500.000) shares.

After these statements, the appearer, acting as proxy holder of the sole shareholder of NIPPON DANTAI LIFE INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., took the resolution to dissolve the corporation NIPPON DANTAI LIFE INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.

In that respect, the appearer required the notary to state:

– that all the liabilities of the said corporation have been discharged, and that the proxygiver is vested with all the assets of the corporation, so that the liquidation of the said corporation may be considered as closed, notwithstanding the fact that the proxygiver will be personally liable for all contingent, presently unknown, liabilities and all other commitments of the corporation;

– that full discharge is granted to the directors and to the statutory auditor of the corporation for the exercise of their mandates;

– that the books and documents of the corporation shall be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved corporation.

The appearing person presented to the notary the shareholders' register which has been cancelled by the undersigned notary.

The undersigned notary who knows the English language, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente janvier.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en remplacement de Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), auquel restera la présente minute,

A comparu:

Monsieur Tamio Kobayakawa, administrateur-délégué, BANK OF TOKYO-MITSUBISHI (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de NIPPON DANTAI LIFE INSURANCE Co., Ltd., avec siège social à 2-19, Higashi, 1-chome Shibuya-ku, Tokyo, Japon,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Tokyo, le 23 janvier 1998,

laquelle restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire, annexée aux présentes, pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter:

– que la société anonyme holding NIPPON DANTAI LIFE INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 1-3, rue du St. Esprit (R.C. Luxembourg B 26.065), a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul Hencks, en date du 1<sup>er</sup> juin 1987, publié au Mémorial Recueil Spécial C numéro 274 du 5 octobre 1987;

que le capital social est fixé à cinquante millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (50.000.000,- USD) représenté par cinq cent mille (500.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (100,- USD) chacune; que NIPPON DANTAI LIFE INSURANCE Co., Ltd., est devenue propriétaire des cinq cent mille (500.000) actions.

Après ces déclarations, le comparant, agissant en sa qualité de mandataire de l'actionnaire unique de NIPPON DANTAI LIFE INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., a pris la résolution de dissoudre la société NIPPON DANTAI LIFE INVESTMENT LUXEMBOURG S.A..

A cet égard, le comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

– toutes les dettes de la société ont été réglées, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif de la société et qu'ainsi celle-ci est à considérer comme liquidée, nonobstant le fait que NIPPON DANTAI LIFE INSURANCE Co., Ltd., sera personnellement tenue de toutes les obligations et tous autres engagements inconnus à l'heure actuelle;

– que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat;

– que les livres et documents de la société sont conservés pendant une durée de cinq années au siège de la société;

Et à l'instant, le comparant a présenté au notaire instrumentaire le registre des actionnaires, qui a été détruit par lui.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Kobayakawa, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 1998, vol. 105S, fol. 47, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 1998.

J.-P. Hencks

(08467/216/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**PONTONLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

Monsieur Ch. Gretsch démissionne de son poste d'administrateur dans la société.

Il demande une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale lui donnant décharge de son mandat.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 14, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08477/787/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**ORIGAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 44.920.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 19, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

N. Arend  
Administrateur

J. Mersch  
Administrateur

(08470/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**ORIGAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 44.920.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 1997*

*Résolutions*

3. Par vote spécial, l'assemblée, à l'unanimité des voix, donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme  
J. Mersch  
Administrateur

J. Voisin  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08470/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**NOUVEL ABATTOIR D'ESCH-SUR-ALZETTE, Société Coopérative.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.  
R. C. Luxembourg B 50.394.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le quatre février.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société coopérative NOUVEL ABATTOIR D'ESCH-SUR-ALZETTE ayant son siège social à L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 février 1995, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 275 du 19 juin 1995,

modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 juillet 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 626 du 10 novembre 1997,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 50.394.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 18.00 heures sous la présidence de Monsieur Louis Koener, commerçant, demeurant à L-8041 Bertrange, 201, rue des Romains.

Le président nomme secrétaire Monsieur Jean Brasseur, médecin-vétérinaire, demeurant à Sanem, 1A, route d'Esch.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frank Hoffmann, gérant, demeurant à Rollingen.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que

I. - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Permission au conseil d'administration de rembourser anticipativement les vingt-cinq (25) parts sociales de Monsieur Jean Blau sur base des comptes arrêtés au 31 décembre 1997, par dérogation aux dispositions de l'article 7 des statuts.

2) Acceptation de la démission anticipative de l'administrateur Monsieur Jean-Pierre Einsweiler. Décharge à l'administrateur démissionnaire.

3) Modification de l'article 10 de nos statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 10. Composition du Conseil d'Administration.** La société est administrée par un conseil composé d'un membre pour trente parts sociales en y ajoutant un membre par fraction résiduelle éventuelle, sans que toutefois leur nombre puisse être inférieur à trois associés.

Les membres du conseil d'administration sont présentés à l'assemblée générale sur une liste unique, où chaque associé ou groupe d'associés, représentant une fraction de trente parts sociales, aura le droit de faire figurer un candidat. Un poste d'administrateur y est réservé à l'ensemble des associés dont la participation n'atteindrait pas les trente parts. En cas de vacance anticipée d'un poste d'administrateur le droit de désigner le candidat qui en terminera le mandat, appartiendra au(x) proposant(s) de l'administrateur sortant, révoqué ou défaillant.»

4) Autorisation au conseil d'administration d'émettre 25 parts sociales nouvelles en remplacement des parts remboursées à souscrire au prorata des parts détenues par les associés actuels suivant les modalités en cours.

5) Refixation du nombre des administrateurs.



II. - Les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés et le nombre de parts sociales des associés, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les associés ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des associés représentés, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées au présent acte.

III. - Il résulte de ladite liste de présences que sur les 165 parts sociales, parts sociales sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Monsieur le Président fournit des explications sur tous les points figurant à l'ordre du jour et les associés présents ou représentés, se déclarant expressément comme valablement convoqués.

Cet exposé fait par Monsieur le Président, l'assemblée après délibération a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée donne permission au conseil d'administration de rembourser anticipativement les vingt-cinq (25) parts sociales de Monsieur Jean Blau, maître-boucher, demeurant à L-6180 Gonderange, 20, rue de Bourglinster sur base des comptes arrêtés au 31 décembre 1997, par dérogation aux dispositions de l'article 7 des statuts.

*Deuxième résolution*

L'assemblée accepte la démission anticipative de l'administrateur Monsieur Jean-Pierre Einsweiler, commerçant, demeurant à Heiderscheid, et lui donne pleine et entière décharge.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 10 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 10. Composition du conseil d'administration.** La société est administrée par un conseil composé d'un membre pour trente parts sociales en y ajoutant un membre par fraction résiduelle éventuelle, sans que toutefois leur nombre puisse être inférieur à trois associés.

Les membres du conseil d'administration sont présentés à l'assemblée générale sur une liste unique, où chaque associé ou groupe d'associés, représentant une fraction de trente parts sociales, aura le droit de faire figurer un candidat. Un poste d'administrateur y est réservé à l'ensemble des associés dont la participation n'atteindrait pas les trente parts. En cas de vacance anticipée d'un poste d'administrateur le droit de désigner le candidat qui en terminera le mandat, appartiendra au(x) proposant(s) de l'administrateur sortant, révoqué ou défaillant.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée autorise le conseil d'administration d'émettre vingt-cinq (25) parts sociales nouvelles en remplacement des parts remboursées à souscrire au prorata des parts détenues par les associés actuels suivant les modalités en cours.

*Cinquième résolution*

L'assemblée fixe le nombre des administrateurs à six.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 18.30 heures.

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à LUF ???

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Koener, J. Brasseur, F. Hoffmann, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1998, vol. 105S, fol. 57, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 13 février 1998.

P. Decker.

(08468/206/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**NOUVEL ABATTOIR D'ESCH-SUR-ALZETTE, Société Coopérative.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.

R. C. Luxembourg B 50.394.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

P. Decker.

(08469/206/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**PALFIJN REST INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 32.276.

## EXTRAIT

En date du 13 janvier 1998, le conseil d'administration coopte en remplacement de Monsieur Ismo Vaittinen, administrateur démissionnaire, Monsieur Erik Hjelt résidant à Mäenrinne 3-5M, 108, FI-02160 Espoo, Finlande.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Jouni Puupo
- Veli Ahtee
- Erik Hjelt.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 1998.

Pour la société  
Signature  
un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 10, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08473/595/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**PATENT LINE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 39.442.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 14, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Blondeau  
Administrateur-délégué

(08474/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**PATENT LINE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 39.442.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 février 1998*

*Résolutions*

3. Par vote spécial, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats en 1996 ainsi que pour la non tenue de l'Assemblée à la date statutaire en 1997.

4. Les mandats d'administrateurs et de Commissaire aux comptes venant à échéance l'assemblée nomme pour un terme de six ans:

- Monsieur Christophe Blondeau, administrateur-délégué,
- Monsieur Nour Eddin Nijar, administrateur,
- Monsieur Rodney Haigh, administrateur,
- HRT REVISION, S.à r.l., commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée Générale de l'année 2003.

Certifié conforme  
C. Blondeau  
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08474/565/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**ROLLINGER HENRI & FILS EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.  
R. C. Luxembourg B 42.998.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 16, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

(08480/508/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**PONDICHERY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 49.515.

—  
DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 1997, volume 101S, folio 53, case 12, aux droits de cinq cents francs (LUF 500,-), que la société anonyme PONDICHERY S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 9 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 112 du 16 mars 1995, au capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur de mille francs luxembourgeois (1.000,-) chacune, entièrement libérées, a été liquidée par le fait de la réunion en une seule main de toutes les actions de la dite société anonyme PONDICHERY S.A., prédésignée, ce qui a été expressément décidé l'actionnaire unique.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en sa qualité de dépositaire provisoire de minutes de Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg.

Luxembourg, le 13 février 1998.

M. Thyes-Walch.

(08476/215/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**RESEARCH & DEVELOPMENT INTERNATIONAL (R.D.I.) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 34.823.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 11, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature

(08478/215/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**ROBERT FLEMING (INFORMATION TECHNOLOGY) (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 56.117.

—  
DISSOLUTION*Extrait*

It appears from a deed received by the notary Camille Hellinckx, then residing in Luxembourg, on the 28<sup>th</sup> of March 1997, registered in Luxembourg, on the 1<sup>st</sup> of April 1997, vol. 97S, fol. 65, case 11, that the société anonyme ROBERT FLEMING (INFORMATION TECHNOLOGY) (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office in Senningerberg, was organized by deed of the undersigned notary on the 6<sup>th</sup> of September 1996, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 587 on the 13<sup>th</sup> of November 1996, the capital of which amounts to one million two hundred and fifty thousand Luxembourg francs (LUF 1,250,000.-), represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) registered shares, having a par value of one thousand Luxembourg francs (LUF 1,000.-) each, entirely paid up, has been dissolved and liquidated by the concentration of all the shares of ROBERT FLEMING (INFORMATION TECHNOLOGY) (LUXEMBOURG) S.A., in one hand, which is the expressly willpower of the sole shareholder.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 1997, vol. 97S, fol. 65, case 11, que la société anonyme ROBERT FLEMING (INFORMATION TECHNOLOGY) (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Senningerberg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 6 septembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 587 du 13 novembre 1996, au capital de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions nominatives d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait de la réunion en une seule main de toutes les actions de la dite société anonyme ROBERT FLEMING (INFORMATION TECHNOLOGY) (LUXEMBOURG) S.A., prédésignée, ce qui a été décidé par l'actionnaire unique.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en sa qualité de dépositaire provisoire de minutes de Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg.

Luxembourg, le 18 février 1998.

M. Thyes-Walch  
notaire

(08479/215/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**SOCIETE EUROPEENNE DE TRAVAUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 38.946.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le six février.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE TRAVAUX S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix, constituée suivant acte, reçu par le notaire Marthe Thyès-Walch, de résidence à Luxembourg, en date du 5 novembre 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 234 du 2 juin 1992, inscrite au registre de commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 38.946 au capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant à F-Metz.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Jeanne Muller, employée privée, demeurant à F-Thionville.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à Diekirch.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée et paraphée par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. - Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III. - Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Mise en liquidation la société.
2. Nomination d'un liquidateur.
3. Décharge pleine et entière à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.
4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée générale, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE TRAVAUX S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur, Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant à F-Metz.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de commissaire-vérificateur la société anonyme REVILUX S.A., avec siège social à Luxembourg, avec la mission de vérifier les opérations et les comptes de liquidation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. Capiaux, J. Muller, E. Aniona, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 1998, vol. 105S, fol. 62, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 1998.

E. Schlessler.

(08488/227/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**SCI ZARE 27, Société Civile Immobilière.**  
Siège social: L-3843 Schiffflange, 3, rue de l'Industrie.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Pierre André René Tel, administrateur de sociétés, et son épouse,

2) Madame Claude Alberte Christiane Presotto, administrateur de sociétés,

les deux demeurant à L-1738 Luxembourg, 6, rue Fernand d'Huart,

tous les deux ici représentés par Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

agissant en vertu de deux procurations sous seing privé données à Luxembourg, le 23 janvier 1998,

lesquelles procurations après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés de la société civile immobilière SCI ZARE 27, ayant son siège social à Schiffflange, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 13 novembre 1997, non encore publié au Mémorial C.

Le fonds social est représenté par cinquante (50) parts d'intérêt sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions cinq cent mille (2.500.000,-) francs luxembourgeois pour le porter de son montant actuel de cinquante mille (50.000,-) francs luxembourgeois à deux millions cinq cent cinquante mille (2.550.000,-) francs luxembourgeois par la création et l'émission de deux mille cinq cents (2.500) nouvelles parts d'intérêt d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

Ces nouvelles parts d'intérêt ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces par LOGISTIC INTERNATIONAL, avec siège social à Luxembourg, 45, route d'Arlon,

ici représentée par Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 23 janvier 1998,

laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

L'augmentation de capital a été mise à la disposition de la société, ainsi que les sociétaires le reconnaissent, ce dont quittance réciproque.

Suite à l'augmentation de capital qui précède, il y a lieu de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Il existe deux mille cinq cent cinquante (2.550) parts d'intérêt d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune et réparties comme suit:

1) Monsieur Pierre Tel, préqualifié, vingt-cinq parts sociales . . . . . 25

2) Madame Claudie Presotto, préqualifiée, vingt-cinq parts sociales . . . . . 25

3) LOGISTIC INTERNATIONAL, préqualifiée, deux mille cinq cents parts sociales . . . . . 2.500

Total: deux mille cinq cent cinquante parts sociales . . . . . 2.550

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, il a signé avec, Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 1998, vol. 105S, fol. 39, case 10. – Reçu 25.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 1998.

A. Schwachtgen.

(08481/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**SCI ZARE 27, Société Civile Immobilière.**  
Siège social: L-3843 Schiffflange, 3, rue de l'Industrie.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

A. Schwachtgen.

(08482/230/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**SIPEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 52.750.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

Y. Chezeaud.

(08484/060/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**SIMUL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 54.761.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 février 1998, vol. 502, fol. 103, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 février 1998.

*Pour la société*  
Signature

(08483/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**SOPELEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 14.979.

—  
Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 10, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOPELEC S.A.  
Signature

(08489/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**SIST FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 39.068.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 février 1998, vol. 502, fol. 193, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 février 1998.

*Pour la société*  
Signature

(08485/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**SLIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13A, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 36.433.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 16, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 février 1998.

(08486/508/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**T.S.H. TIME SHARING HOLIDAYS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 février 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 février 1998, vol. 105S, fol. 62, case 6, que la société anonyme T.S.H. TIME SHARING HOLIDAYS S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.  
Luxembourg, le 17 février 1998.

E. Schlessler  
notaire

(08499/227/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---



**SMALL CAP CONSEIL S.A., Société Anonyme de droit luxembourgeois.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 33.257.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 février 1998, vol. 502, fol. 98, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 février 1998.

Pour SMALL CAP CONSEIL S.A.  
BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.  
Agence domiciliaire  
V. Scarfo V. Glavic  
Deputy Director Director

(08487/030/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**SUJEDO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 26.145.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 janvier 1998*

Nomination de Madame Nicole De Taye, demeurant à Amsterdam, comme Administrateur, en remplacement de Monsieur Van Den Kroft P.R.M., décédé. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2000.

Le bilan au 31 octobre 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 11, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 février 1998

Pour la société SUJEDO S.A.  
Signature  
Administrateur

(08490/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**TALPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3380 Noertzange, 86, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 55.176.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 1998, vol. 309, fol. 58, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 février 1998

S. Scholtes

(08492/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**TECHNO INDUSTRIEHOLDING S.A., Société Anonyme de participations financières.**

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le deux février.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société de participations financières TECHNO INDUSTRIEHOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 29 novembre 1995, publié au Mémorial C N°64 du 5 février 1996, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 18 décembre 1997, non encore publié.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Mamer, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant à Consdorf.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Didier Kirsch, maître ès sciences de gestion, demeurant à Thionville.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

- Modification de l'article 6.- dernier alinéa des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, dont un doit être toujours le Président.»

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'Assemblée. Dès lors l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente Assemblée.

IV.- Après délibération, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6.- dernier alinéa des statuts, pour lui donner la teneur suivante: «La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, dont un doit être toujours le président.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: Faber, Piek, Kirsch, Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 1998, vol. 105S, fol. 47, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 1998.

J-P Hencks  
*notaire*

(08493/216/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**TECHNO INDUSTRIEHOLDING S.A., Société Anonyme de participations financières.**

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J-P Hencks  
*notaire*

(08494/216/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**TEMPLETON/NATIONAL BANK OF GREECE MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 42.759.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

It appears from a deed received by the notary Camille Hellinckx, then residing in Luxembourg, on the 3<sup>rd</sup> of September 1997, registered in Luxembourg, on the 15<sup>th</sup> of September 1997, vol. 101S, fol. 66, case 5, that the société anonyme TEMPLETON/NATIONAL BANK OF GREECE MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office in Luxembourg, was organized by deed of Maître Camille Hellinckx, prenamed on the 26<sup>th</sup> of January 1993, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C number 107 on the 10<sup>th</sup> of March 1993, the share capital of which amounts to five million Luxembourg francs (LUF 5,000,000.-), represented by five hundred (500) shares in registered form, with a par value of ten thousand Luxembourg francs (LUF 10,000.-) each, entirely paid up, has been dissolved and liquidated by the concentration of all the shares of TEMPLETON/NATIONAL BANK OF GREECE MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., in one hand, which is the expressly willpower of the sole shareholder.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 1997, vol. 101S, fol. 66, case 5, que la société anonyme TEMPLETON/NATIONAL BANK OF GREECE MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, prénommé, en date du 26 janvier 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 107 du 10 mars 1993, au capital social de cinq millions de francs luxembourgeois (LUF 5.000.000.-), représenté par cinq cent (500) actions nominatives d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (LUF 10.000.-) chacune, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait de la réunion en une seule main de toutes les actions de ladite société anonyme TEMPLETON/NATIONAL BANK OF GREECE MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., prédésignée, ce qui a été décidé par l'actionnaire unique.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en sa qualité de dépositaire provisoire de minutes de Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg.

Luxembourg, le 13 février 1998.

M. Thyes-Walch  
*notaire*

(08495/215/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**THE NIPPON INVESTMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**  
R. C. Luxembourg B 24.256.

DISSOLUTION

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the thirtieth of January.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), in replacement of Maître Jean-Paul Hencks, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), to whom will remain the present deed.

There appeared:

Mr Tamio Kobayakawa, Managing Director of BANK OF TOKYO-MITSUBISHI (LUXEMBOURG) S.A., residing at Luxembourg,

acting in the name and on behalf of THE NIPPON FIRE & MARINE INSURANCE Co., Ltd., having its registered office at 2-10 Nihombashi, 2-chome Chuoku, Tokyo, Japan,

by virtue of a proxy under private seal given at Tokyo on the 23rd of January, 1998,

which proxy, signed ne varietur by the person appearing and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

– that the corporation THE NIPPON INVESTMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., having its registered office in Luxembourg, 1-3, rue du St. Esprit (R.C. Luxembourg B 24.256), has been incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Jean-Paul Hencks, on April 29, 1986, published in the Mémorial Recueil Spécial C number 203 of July 18, 1986;

– that the capital of the corporation is fixed at ten million US dollars (10,000,000.- USD), represented by one hundred thousand (100.000) shares with a par value of one hundred US dollars (100.- USD) each;

– that THE NIPPON FIRE & MARINE INSURANCE Co., Ltd. has become the owner of one hundred thousand (100.000,-) shares.

After these statements, the appearer, acting as proxyholder of the sole shareholder of THE NIPPON INVESTMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., took the resolution to dissolve the corporation THE NIPPON INVESTMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

In that respect, the appearer required the notary to state:

– that all the liabilities of the said corporation have been discharged, and that the proxygiver is vested with all the assets of the corporation, so that the liquidation of the said corporation may be considered as closed, notwithstanding the fact that the proxygiver will be personally liable for all contingent, presently unknown, liabilities and all other commitments of the corporation;

– that full discharge is granted to the directors and to the statutory auditor of the corporation for the exercise of their mandates;

– that the books and documents of the corporation shall be kept during a period of five years at the registered office of the dissolved corporation.

The appearing person presented to the notary the shareholders, register which has been cancelled by the undersigned notary.

The undersigned notary who knows the English language, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente janvier.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en remplacement de Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), auquel restera la présente minute,

A comparu:

Monsieur Tamio Kobayakawa, administrateur-délégué, BANK OF TOKYO-MITSUBISHI (LUXEMBOURG) S.A., demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de THE NIPPON FIRE & MARINE INSURANCE Co., Ltd., avec siège social à 2-10 Nihombashi, 2-chome Chuo-ku, Tokyo, Japon,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Tokyo, le 23 janvier 1998,

laquelle restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire, annexée aux présentes, pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter:

– que la société anonyme holding THE NIPPON INVESTMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 1-3, rue du St. Esprit (R.C. Luxembourg B 24.256), a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul Hencks, en date du 29 avril 1986, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 203 du 18 juillet 1986;

– que le capital social est fixé à dix millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (10.000.000,- USD) représenté par cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (100,- USD) chacune;  
 – que THE NIPPON FIRE & MARINE INSURANCE Co., Ltd. est devenue propriétaire des cent mille (100.000) actions.

Après ces déclarations, le comparant, agissant en sa qualité de mandataire de l'actionnaire unique de THE NIPPON INVESTMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., a pris la résolution de dissoudre la société THE NIPPON INVESTMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.

A cet égard, le comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

– toutes les dettes de la société ont été réglées, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif de la société et qu'ainsi celle-ci est à considérer comme liquidée, nonobstant le fait que THE NIPPON FIRE & MARINE INSURANCE Co., Ltd. sera personnellement tenue de toutes les obligations et tous autres engagements inconnus à l'heure actuelle;

– que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat;

– que les livres et documents de la société sont conservés pendant une durée de cinq années au siège de la société;

Et à l'instant, le comparant a présenté au notaire instrumentaire le registre des actionnaires, qui a été détruit par lui.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Kobayakawa, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 1998, vol. 105S, fol. 48, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 1998.

J.-J. Hencks.

(08496/216/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

---

**ELLMER & CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.933.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 55, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

Signature.

(08600/567/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**ELLMER & CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.933.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 55, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

Signature.

(08601/567/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**TREFINANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 55.060.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le deux février.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding TREFINANCE S.A. ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 425 du 30 août 1996.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques et financières, demeurant à Brouch/Mersch.

Madame le Président désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Charles Schmit, employé privé, demeurant à Capellen.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué Madame le Président prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés et nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. La dite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les neuf millions cinq cent vingt mille (9.520.000) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Augmentation de capital social à concurrence de ITL 4.800.000.000,- pour le passer de ITL 95.200.000.000,- à ITL 100.000.000.000,- par la création, l'émission et la souscription de 480.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 10.000,- chacune; et augmentation de la prime d'émission de ITL 88.160.920.000,- pour la passer de ITL 811.839.080.000,- à ITL 900.000.000.000,- le tout à libérer en espèces.

2. - Modification subséquente de l'article 3 pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à ITL 100.000.000.000,- et la prime d'émission à ITL 900.000.000.000,-.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre milliards huit cent millions de liras italiennes (ITL 4.800.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-quinze milliards deux cent millions de liras italiennes (ITL 95.200.000.000,-) à cent milliards de liras italiennes (ITL 100.000.000.000,-) par la création et l'émission de quatre cent quatre-vingt mille ( 480.000 ) actions jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, d'une valeur nominale de dix mille liras italiennes (ITL 10.000,-) chacune, ensemble avec une prime d'émission de cent quatre-vingt-trois mille six cent soixante-huit virgule cinq cent quatre-vingt-trois liras italiennes (ITL 183.668,583) par action, lesquelles primes d'émission dont le total est de quatre-vingt-huit milliards cent soixante millions neuf cent vingt mille liras italiennes (ITL 88.160.920.000,-), seront affectées à une réserve extraordinaire.

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription de la totalité des quatre cent quatre-vingt mille (480.000) actions nouvelles l'actionnaire majoritaire, la société FININVEST SpA, ayant son siège social à Palazzo Canova, Milano Due, Segrate Milano.

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Est ensuite intervenue aux présentes la société FININVEST SpA, prédésignée, ici représentée par Madame Luisella Moreschi, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Milan, le 2 février 1998, laquelle a déclaré par sa représentante susnommée, souscrire aux quatre cent quatre-vingt mille ( 480.000 ) actions nouvellement créées.

Le souscripteur a versé l'intégralité de sa souscription en espèces, si bien que les sommes de quatre milliards huit cent millions de liras italiennes (ITL 4.800.000.000,-) en capital et quatre-vingt-huit milliards cent soixante millions neuf cent vingt mille liras italiennes (ITL 88.160.920.000,-) en primes d'émissions, se trouvent dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier les deux premiers alinéas de l'article trois des statuts pour leur donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cent milliards de liras italiennes (ITL 100.000.000.000,-), divisé en dix millions (10.000.000) actions de dix mille liras italiennes (ITL 10.000,-) chacune, entièrement libérées.

La somme de neuf cent milliards de liras italiennes (ITL 900.000.000.000,-) totalisant les primes d'émissions a été affectée à la réserve extraordinaire.»

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison de l'augmentation de capital qui précède, s'élève approximativement à dix-neuf millions sept cent vingt-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 19.750.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec, Nous, notaire le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, C. Schmit, M. Thyes-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 1998, vol. 105S, fol. 47, case 7. – Reçu 19.521.793 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 1998.

M. Thyes-Walch.

(08497/215/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.



**TREFINANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 55.060.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

M. Thyès-Walch.

(08498/215/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 1998.

**EMMEDUEVIUNO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 57.318.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 18, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 1998.

Signature.

(08602/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**ENKI FOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 49.163.

## EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société ENKI FOOD S.A., qui s'est tenue en date du 17 février 1998 au siège social que:

Madame Sophie Mathot ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Sean O'Brien, employé privé, demeurant à Bereldange.

La ratification de la nomination de Monsieur Sean O'Brien nommé en remplacement de Madame Mathot seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 22, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08603/520/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.572.

Par décision du Conseil d'Administration du 12 février 1998, le siège social de la société a été transféré du 2, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 février 1998.

Pour EPTA HOLDING S.A.  
Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 17, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08604/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**E.S.R.A. S.A., Société Anonyme.**

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 14, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

(08605/536/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.



**EUCOSIDER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Pétange.  
R. C. Luxembourg B 9.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 1996, vol. 485, fol. 22, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(08606/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**EUCOSIDER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Pétange.  
R. C. Luxembourg B 9.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 1997, vol. 495, fol. 61, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(08607/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**SCHULZ BAU, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,  
(anc. EURO STAHL BAUMONTAGE, S.à r.l.).**

Gesellschaftssitz: L-6617 Wasserbillig, 38, route d'Echternach.  
H. R. Luxemburg B 53.233.

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, den zweiundzwanzigsten Januar.  
Vor dem unterzeichneten Notar Henri Beck, mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Ist erschienen:

Herr Stanislaus Karl Schulz, Kaufmann, wohnhaft zu D-67444 Landau in der Pfalz, Ostring 31.

Welcher Komparent den unterzeichneten Notar ersuchte, seine Erklärungen folgendermassen zu beurkunden:

I.- Der Komparent ist der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung EURO STAHL BAUMONTAGE, S.à r.l., mit Sitz in L-6617 Wasserbillig, 15, route d'Echternach, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter Sektion B und Nummer 53.233.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph Gloden mit dem Amtssitze zu Grevenmacher, am 18. Dezember 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 90 vom 21. Februar 1996.

II.- Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile zu je eintausend Luxemburger Franken (1.000,- LUF), welche alle dem Komparenten als alleinigem Gesellschafter zugehören, auf Grund einer Abtretungserklärung von Gesellschaftsanteilen, unter Privatschrift vom 4. Dezember 1997, welche Abtretungserklärung der gegenwärtigen Urkunde beigebogen verbleibt um mit derselben formalisiert zu werden.

III.- Alsdann erklärt der Komparent folgende Beschlüsse zu beurkunden wie folgt:

*Erster Beschluss*

Der Gesellschafter beschliesst Artikel 6 der Satzung abzuändern, welcher folgenden Wortlaut erhält:

**Art. 6. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF) und ist in fünfhundert (500) Anteile zu je eintausend Luxemburger Franken (1.000,- LUF) eingeteilt. Das Gesellschaftskapital wurde integral von Herrn Stanislaus Karl Schulz, Kaufmann, wohnhaft zu D-67444 Landau in der Pfalz, Ostring 31 gezeichnet und zugeteilt.

*Zweiter Beschluss*

Der Gesellschafter beschliesst den Namen der Gesellschaft abzuändern und Artikel 3 der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

**Art. 3. Bezeichnung.** Die Gesellschaftsbezeichnung lautet SCHULZ BAU, S.à r.l.

*Dritter Beschluss*

Herr Werner Klaus Jung, Bauschlosser, wohnhaft zu D-67433 Neustadt an der Weinstrasse, wird als administrativer Geschäftsführer abberufen. Ihm wird volle Entlast für die Ausübung seines Mandates erteilt.

Herr Stanislaus Karl Schulz, Kaufmann, wohnhaft zu D-67444 Landau in der Pfalz, Ostring 31, wird als administrativer Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer ernannt.

Herr Horst Eichberger, Beton-Baumeister, wohnhaft zu D-67453 Neustadt, Freiheitsstrasse 10, wird in seiner Funktion als technischer Geschäftsführer bestätigt.

Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die gemeinsame Unterschrift des administrativen und des technischen Geschäftsführers verpflichtet.

*Vierter Beschluss*

Die neue Anschrift der Gesellschaft lautet L-6617 Wasserbillig, 38, route d'Echternach.

*Kostenabschätzung*

Die der Gesellschaft aus Anlass vorliegenden Urkunde anerfallenen Kosten, Honorare und Auslagen werden auf fünfundzwanzigtausend (25.000,-) Franken abgeschätzt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: K. Schulz, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 23 janvier 1998, vol. 346, fol. 101, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Miny.*

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial.

Echternach, den 17. Februar 1998.

H. Beck.

(08608/201/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**SCHULZ BAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. EURO STAHL BAUMONTAGE, S.à r.l.).**

Siège social: L-6617 Wasserbillig, 38, route d'Echternach.

R. C. Luxembourg B 53.233.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 février 1998.

H. Beck.

(08609/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EUROGAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.002.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenue le 16 décembre 1997*

- La démission, en tant qu'Administrateur, de Monsieur Nigel Hamway est acceptée.
- Madame Flavia Torriglia, employée, demeurant à l-Voghera a été cooptée administrateur de la société. Elle terminera le mandat de son prédécesseur démissionnaire, Monsieur Nigel Hamway. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1998.

Certifié sincère et conforme

EUROGAS S.A.

C. Schlessner                      G. Burgio  
*Administrateur                      Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 11, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(08611/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EUROMILL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Rodange.

R. C. Luxembourg B 9.720.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995 et au 31 décembre 1996, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 1997, vol. 495, fol. 61, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(08613/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EUROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 1, rue Glesener.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 21, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

Signature.

(08614/692/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

16259

**EUROMAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 32.732.

Par décision du conseil d'administration du 21 octobre 1997, le siège social de la société a été transféré du 2, boulevard Royal, L-2953 Luxembourg, au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 février 1998.

Pour EUROMAN S.A.  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
P. Frédéric S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 1998, vol. 503, fol. 17, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08612/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EUROPEAN FASHION GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 32.930.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 11, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

EUROPEAN FASHION GROUP S.A.  
Signature Signature  
Administrateur Administrateur

(08615/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EFDS, EUROPEAN FINANCIAL DATA SERVICES (en liquidation).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 49.052.

DISSOLUTION

*Extrait du procès-verbal d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 18 décembre 1997*

L'assemblée, après avoir entendu le rapport sur l'emploi des valeurs sociales et examiné les comptes de la liquidation, a nommé commissaire pour examiner les comptes de la liquidation PRICE WATERHOUSE, 24-26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg et a décidé la convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire pour statuer, après avoir entendu le rapport du commissaire, sur la gestion du liquidateur.

*Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 18 décembre 1997*

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du commissaire nommé par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 18 décembre 1997, a décidé à l'unanimité d'approuver le rapport final de liquidation tel que soumis à l'assemblée et de conférer décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction, au liquidateur Monsieur Elesh Gudka.

En conséquence de cette résolution, l'assemblée générale a décidé de clôturer la liquidation de la société et a constaté que la société EUROPEAN FINANCIAL DATE SERVICES a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée générale a décidé que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de 5 ans auprès de la société STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour EUROPEAN FINANCIAL DATA SERVICES  
en liquidation  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 1998, vol. 503, fol. 10, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08616/267/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EUROPHARMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 49.428.

Les comptes annuels, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 24, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 1998.

Pour la société  
Signature

(08618/536/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EUROPHARMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 49.428.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 12 février 1998*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société EUROPHARMA S.A. tenue à Luxembourg, le 12 février 1998, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite,
- les comptes annuels au 31 décembre 1996 ont été approuvés,
- le bénéfice a été reporté, après affectation à la réserve légale,
- décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la durée de leur mandat,
- le transfert de siège a été confirmé.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 24, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(08619/536/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EUROPEENNE D'INVESTISSEMENTS ET DE TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.719.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 11 février 1998*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Messieurs Jean Bodony, Guy Kettmann et Guy Baumann ont été révoqués en tant qu'administrateurs de la société,
- les personnes suivantes ont été nommées administrateurs de la Société, leur mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 1997:
  - Monsieur Richard Lenormand, cadre supérieur, demeurant à 6, rue Duchêne à 75015 Paris, France.
  - Monsieur Laurent Perpère, cadre supérieur, demeurant à 5, rue Saint Joseph à 75002 Paris, France.
  - Monsieur Bernard Vos, cadre supérieur, demeurant à 7, Nieuwveerweg à 4841 KA Prinsenbeek, Pays-Bas.
- la société REVILUX représentée par M. Faber, établie à Luxembourg, 223 Val Ste Croix, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 13 février 1998.

Pour extrait conforme  
A. Schmitt  
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 15, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(08617/006/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EXTENSO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 45.872.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 1997, vol. 501, fol. 29, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 1998.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

(08622/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**HERMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Lorentzweiler.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 501, fol. 12, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

Signature.

(08643/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EXTRA-BUREAU D'ORGANISATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Mamer, 15, route de Dippach.

## DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de liquidation du 20 janvier 1998 reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen, enregistré à Capellen, en date du 23 janvier 1998, vol 411, fol. 88, case 2,

- que Madame Eliane Simon, commerçante, épouse de Monsieur Frank Trausch, demeurant à L-8225 Mamer, 15, route de Dippach, est l'associée unique de la société EXTRA-BUREAU D'ORGANISATION, S.à r.l., avec siège social à Mamer, 15, route de Dippach,

constituée par acte reçu par le notaire Jacqueline Hansen-Peffer, alors de résidence à Capellen, en date du 26 février 1992, au capital social de cinq cent mille francs (500.000.- Francs), divisé en cinq cents (500) parts égales;

- que les statuts ont été publiés au Mémorial, Recueil Spécial C n° 465 du 15 octobre 1992;

- qu'elle détient l'intégralité du capital social;

- qu'elle a convenu de liquider la société;

- que la société se trouve ainsi entièrement liquidée et a cessé d'exister avec effet aujourd'hui;

- que l'associée unique prend à charge l'actif et le passif;

- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins auprès de Madame Eliane Simon, prénommée.

Capellen, le 17 février 1998.

Pour extrait conforme

A. Biel

Notaire

(08624/203/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EXECUTIVE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 54.770.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 22, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 1997*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1997.

Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour la société

Signature

(08620/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EXETER INTERNATIONAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 31.362.

Monsieur Joseph E. De Deo a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet au 21 janvier 1998.

Luxembourg, le 16 février 1998.

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 22, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08621/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**EXTENSO INT. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 45.873.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 1997, vol. 501, fol. 29, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 1998.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(08623/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**FALLSON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-quatre novembre.  
Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FALLSON HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 27 mars 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 364 du 9 juillet 1997.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine Lemercier, secrétaire, demeurant à B-Mussy-La-Ville.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Lenneke Helena Willems, Company Administrator, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Monsieur Philippe De Patoul, consultant, demeurant à B-Toernich.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cent vingt-cinq (125) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence de six millions de francs luxembourgeois (6.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à sept millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (7.250.000,- LUF) par la création et l'émission de six cents (600) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune.

2.- Instauration d'un capital autorisé d'un montant de vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF).

3.- Modification de l'article trois des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de six millions de francs luxembourgeois (6.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à sept millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (7.250.000,- LUF) par la création et l'émission de six cents (600) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune.

Les six cents (600) actions nouvelles sont souscrites et entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de six millions de francs luxembourgeois (6.000.000,- LUF) se trouve à la disposition de la société, preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

L'assemblée autorise le conseil d'administration d'augmenter le capital social jusqu'au montant total de vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF).

*Troisième résolution*

Suite à ces résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à sept millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (7.250.000,- LUF), représenté par sept cent vingt-cinq (725) actions de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social jusqu'au montant total de vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF).

En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Le capital souscrit et le capital autorisé peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»



*Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ cent cinquante mille francs luxembourgeois (150.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Lemerancier, H. Willems, Ph. De Patoul, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 27 novembre 1997, vol. 404, fol. 5, case 2. – Reçu 60.000 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 décembre 1997.

E. Schroeder.

(08625/228/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**FALLSON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 février 1998.

E. Schroeder

Notaire

(08626/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**FINTAD SECURITIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 51.269.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 janvier 1998 que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée prend acte et accepte la démission présentée par Monsieur Rico Barandun, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 3, boulevard de la Fraternité, de sa fonction d'Administrateur de la société, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1998.

*Troisième résolution*

En remplacement de l'Administrateur démissionnaire, l'Assemblée décide de nommer, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1998, Monsieur Hügli Hans-Ulrich, managing director, demeurant à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), 5, rue d'Oradour, en qualité d'Administrateur de la société.

Le mandat ainsi conféré au nouvel administrateur viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 1998.

Réquisition aux fins de modification au registre de commerce et de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 10 février 1998.

FINTAD SECURITIES S.A.

S. Agosta

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 23, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08627/043/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**FOLONA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 57, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.328.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 21, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour FOLONA S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

(08633/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**FIX A FRAME, S.e.c.s., Société en commandite simple.**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 16, route de Thionville.

*Procès-verbal de la réunion des associés tenue au siège social en date du 12 février 1998*

Les associés se sont réunis pour délibérer sur le suivant point à l'ordre du jour:

- nomination gérant;

A l'unanimité les associés délibèrent de renouveler le mandat de gérant à Monsieur D'Eufemia Giuseppe jusqu'au 31 décembre 2002.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.00 heures.

G. D'Eufemia

EXQUADRIS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 1998, vol. 503, fol. 25, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): Signature.

(08628/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**FLUOR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix février.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FLUOR S.A. avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du premier octobre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 627 du 4 décembre 1996.

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Norbert Lang, employé privé, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Françoise Rollin-Louis, employée privée, demeurant à Rulles/Belgique.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutatrice Madame Marina Lespagnard, employée privée, demeurant à Aubange/Belgique.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de l'année sociale pour la faire courir dorénavant du 1<sup>er</sup> avril de chaque année au 31 mars de l'année suivante et modification afférente de l'Article 18, Alinéa 1 des statuts.

2. Changement de la date de l'Assemblée Générale Statutaire pour la tenir dorénavant le deuxième lundi du mois de mai à 12.00 heures et modification afférente à l'Article 15, Alinéa 1 des statuts.

3. Disposition transitoire: Par dérogation à l'article 18 des statuts, l'exercice social en cours commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1997 clôturera le 31 mars 1998.

4. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'exercice social pour le faire commencer le premier avril et terminer le 31 mars de chaque année, et de modifier le premier alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 18. Premier alinéa.** L'année sociale commence le premier avril et finit le trente et un mars de chaque année.»*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle statutaire, de sorte que le premier alinéa de l'article quinze des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15. Premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation le deuxième lundi du mois de mai à 12.00 heures.»*Troisième résolution*

L'assemblée décide à titre de disposition transitoire:

Par dérogation à l'article dix-huit des statuts, l'exercice social en cours commencé le premier janvier 1997 clôturera le 31 mars 1998.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Lang, F. Rollin-Louis, M. Lespagnard, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 février 1998, vol. 838, fol. 82, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 février 1998.

F. Kessler.

(08631/219/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**FLUOR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 février 1998.

F. Kessler.

(08632/219/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**FRANCOIS INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FRANCOIS INVESTISSEMENT S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 août 1997, non encore publié.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Xavier Leydier, employé privé, demeurant à F-Thionville.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Valérie Furgala, employée privée, demeurant à F-Longwy.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Monsieur Yves Chezeaud, sous-directeur, demeurant à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les deux mille cinq cents (2.500) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

Modification de l'article treize des statuts relatif à l'exercice social et modification subséquente des dispositions transitoires.

Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article treize des statuts relatif à l'exercice social pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'année sociale commence le premier octobre et finit le trente septembre de l'année suivante.»

Le premier exercice social s'est terminé le 30 septembre 1997.

La première assemblée générale ordinaire se tiendra en 1998.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: X. Leydier, V. Furgala, Y. Chezeaud, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 27 novembre 1997, vol. 404, fol. 5, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): W. Kerger.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 9 décembre 1997.

E. Schroeder.

(08634/228/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**FRANCOIS INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 février 1998.

E. Schroeder  
Notaire

(08635/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**G.F. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.574.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 12, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

G.F. INVEST S.A.  
Y. Johanns                      A. Renard  
Administrateur                      Administrateur

(08637/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**G.F. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.574.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 janvier 1998*

- les démissions de Madame Yolande Johanns et de Messieurs Jean-Robert Barolini et Alain Renard de leur mandat d'Administrateur sont acceptées.

- sont nommés nouveaux Administrateurs, en leur remplacement:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, Luxembourg,

- Mademoiselle Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, Luxembourg,

- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, Luxembourg.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

- la démission de la société FIN-CONTROLE S.A., de son mandat de Commissaire aux Comptes, est acceptée.

- est nommée nouveau Commissaire aux Comptes, en son remplacement, la FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, 11, boulevard du Prince Henri, L-2014 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

- le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante:

- 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 janvier 1998.

Certifié sincère et conforme

Pour G.F. INVEST S.A.

KREDIETRUST S.A.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 12, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08638/526/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**HYPRAHOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 40.084.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue au siège social le 14 août 1997*

- les mandats d'Administrateur de Madame Ornella Starvaggi et de Monsieur Paolo Rossi ainsi que celui d'Administrateur-Délégué de Paolo Dermitzel sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2003;

- le mandat de Commissaire aux Comptes de Madame Elena Rossi Dermitzel est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Extrait certifié sincère et conforme

HYPRAHOLDING S.A.

P. Dermitzel

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 11, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08645/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**IC INTERNATIONAL CONSULTANTS HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxemburg, 26, rue Philippe II.

Im Jahre neunzehnhundertsiebenundneunzig, am siebzehnten Oktober.

Vor Notar Edmond Schroeder, mit Amtssitze zu Mersch.

Traten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der IC INTERNATIONAL CONSULTANTS HOLDING S.A., Gesellschaft mit Sitz zu Luxemburg, die gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 19. Juni 1992, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations vom 5. November 1992, Nummer 506.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Robert Langmantel, Bankkaufmann, wohnhaft in Frisingen.

Zum Schriftführer wird bestimmt Herr Hans Kappes, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in Trier.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler:

Frau Heidi Matusch, Privatbeamtin, wohnhaft in Trier.

Sodann gab der Vorsitzende folgende Erklärung ab:

I.- Aus einer durch die Gesellschafter beziehungsweise deren Bevollmächtigte gezeichneten Anwesenheitsliste ergibt sich die Anwesenheit beziehungsweise Vertretung sämtlicher Aktionäre, so dass von den gesetzlichen vorgesehenen Einberufungsformalitäten abgesehen werden konnte.

II.- Die Versammlung ist demnach ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt worden war.

III.- Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

*Tagesordnung:*

1.- Kapitalerhöhung von vier Millionen zweihundertfünfzigtausend luxemburgischen Franken (4.250.000,- LUF) um es von einer Million zweihundertfünfzigtausend luxemburgischen Franken (1.250.000,- LUF) auf fünf Millionen fünfhunderttausend luxemburgische Franken (5.500.000,- LUF) zu erhöhen, durch Ausgabe von viertausendzweihundertfünfzig (4.250) neuen Aktien mit einem Nennwert von eintausend luxemburgischen Franken (1.000,- LUF).

2.- Abänderung von Artikel drei der Satzung.

Sodann traf die Versammlung nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Gesellschaft beschliesst das Gesellschaftskapital um vier Millionen zweihundertfünfzigtausend luxemburgische Franken (4.250.000,- LUF) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Stand von einer Million zweihundertfünfzigtausend luxemburgischen Franken (1.250.000,- LUF) auf fünf Millionen fünfhunderttausend luxemburgische Franken (5.500.000,- LUF) zu bringen, durch Schaffung und Ausgabe von vier Millionen zweihundertfünfzig (4.250) neuen Aktien zu je eintausend luxemburgischen Franken (1.000,- LUF).

Die Kapitalerhöhung ist integral gezeichnet und einbezahlt worden sowie dies dem instrumentierenden Notar nachgewiesen worden ist und der dies ausdrücklich bestätigt.

*Zweiter Beschluss*

Auf Grund dieser Kapitalerhöhung wurde Artikel drei der Satzung abgeändert wie folgt:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt fünf Millionen fünfhunderttausend luxemburgische Franken (5.500.000,- LUF), eingeteilt in fünftausendfünfhundert (5.500) Aktien zu je eintausend luxemburgischen Franken (1.000,- LUF) Nennwert, voll eingezahlt.

Alle Aktien lauten auf den Inhaber.»

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar bestätigt, dass gemäss Artikel 32-1 vom Gesetz über Handelsgesellschaften sowie dieses abgeändert wurde, die Bedingungen von Artikel 26 dieses Gesetzes erfüllt sind.

*Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Kapitalerhöhung entstehen, beläuft sich auf ungefähr neunzigtausend luxemburgische Franken (90.000,- LUF).

Da somit die Tagesordnung erledigt ist, hebt der Vorsitzende die Versammlung auf.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Langmantel, H. Kappes, H. Matusch, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 22 octobre 1997, vol. 403, fol. 77, case 9. – Reçu 42.500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Für gleichlautende Ausfertigung, dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Mersch, den 26. November 1997.

E. Schroeder.

(08646/228/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**IC INTERNATIONAL CONSULTANTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 février 1998.

E. Schroeder  
Notaire

(08647/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**GRANIMAR A.G., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 8.153.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 12, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

GRANIMAR A.G.  
Y. Johanns J.R. Bartolini  
Administrateur Administrateur

(08639/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**HELEBA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 12.643.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 16 février 1998, vol. 503, fol. 12, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

HELEBA S.A.  
A. Renard C. Schlessner  
Administrateur Administrateur

(08642/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**HIGHLAND PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 31.653.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 16 février 1998*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme HIGHLAND PROPERTIES S.A. tenue à Luxembourg, le 16 février 1998, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite,
- décision d'accepter la démission des administrateurs Monsieur Romain Adam et Madame Christiane Schumacher, avec effet à date de la présente assemblée, a été prise,
- décision de leur accorder décharge pleine et entière pour la durée de leur mandat a été prise,
- la nomination de deux nouveaux administrateurs Madame Sandra Zeyen-Weber, sans état, demeurant 9, Val des Romains à Bridel et Monsieur Jean-Paul Gallé, associé commandité taxis COLUX, GALLE & CIE, demeurant à 24, Dernier Sol, Luxembourg a été approuvée. La durée de leur mandat courant jusqu'à l'approbation des comptes au 31 décembre 1997.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 24, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08644/536/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

**GAMMAFUND CAPITAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12, avenue Monterey.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 février 1998.

E. Schroeder  
Notaire

(08636/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.



**INSINGER FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 51.323.

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the twenty-second of December.  
Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Ms Gilberte Leclerc, private employee, residing in Luxembourg,  
acting as attorney of the company INSINGER FINANCE S.A., R. C. B no. 51.323, having its registered office in Luxembourg,  
pursuant to a resolution of the Board of Directors passed on December 22, 1997, a certified copy of which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Who declared and required the notary to act that:

**I.**

The company INSINGER FINANCE S.A. was organized as a société anonyme pursuant to a deed of the undersigned notary dated 9 June, 1995.

The Articles of Incorporation of said société anonyme have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 430 of September 5th, 1995.

The Articles of Incorporation have been amended by a deed of the undersigned notary, dated 30 June, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 515 of October 9th, 1995.

**II.**

The company has presently an entirely subscribed and fully paid-in capital of thirteen million eight hundred and one thousand (13,801,000.-) United States Dollars divided into one million three hundred and eighty thousand one hundred (1,380,100) shares having a par value of ten (10.-) United States Dollars each, all fully paid up in cash.

Article 5, second paragraph, fixes the authorized capital of the Company at one hundred million (100,000,000.-) United States Dollars divided into ten million (10,000,000) shares having a par value of ten (10.-) United States Dollars each, whereas paragraphs 1, 2, 3, and 4 of the Article 6 state that:

6.1 The Board is hereby authorized to issue further shares so as to bring the total issued capital of the Company up to the total authorized capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period expiring on the fifth anniversary of the publication of this deed in the «Mémorial Recueil des Sociétés et Associations». The period or extent of this authority may be extended by the Shareholders in Extraordinary General Meeting (as defined in Article 11) from time to time.

6.2 The Board is hereby authorised to determine the conditions attaching to any subscription for shares under Article 6.1 including the issue of shares as ordinary or repurchaseable shares and may from time to time resolve to effect such whole or partial increase by such means as are permitted by the law of 10 August 1915, as amended, («the Law»), including by the issue of shares upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

6.3 The Board is authorised to issue shares under and during the period referred to in Article 6.1 without the shareholders having any preferential subscription right. The price per share at which such further shares are issued shall be left to the discretion of the Board. The Board shall, however, ensure that except where such shares are issued to current shareholders pro rata to their shareholdings in the Company as at the date of such new issue, or where current shareholders otherwise agree, the price per share, at which such further shares are issued, shall not have the effect of diluting the value of shares in the Company held by current shareholders at the time of such new issue.

6.4 When the Board effects a whole or partial increase in capital in terms of the above resolutions, it shall be obliged to take steps to amend Article 5 in order to record this increase and the Board is further authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Law.

**III.**

Pursuant to the above-mentioned resolution of the Board of Directors of December 22, 1997, the Directors have obtained and accepted the subscription to a total of sixty-five thousand (65,000) shares of the Company having a par value of ten (10.-) United States Dollars per share.

These new shares have been fully subscribed by INSINGER S.A., a company with registered office in Luxembourg.

All the new shares have been fully paid up by a contribution in kind of five thousand (5,000) ordinary shares with a par value of ten (10.-) US Dollars each in the company INSINGER CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in Luxembourg, and with a corporate capital of fifty thousand (50,000.-) US Dollars represented by five thousand (5,000) ordinary shares with a par value of ten (10.-) US Dollars each, such shares contributed corresponding to one hundred per cent (100 %) of the capital of said company.

In addition to the par value of the shares, the subscriber has paid in an issue premium of ninety-seven point nine thousand eight hundred and thirty-three (97.9833) US Dollars per share making an aggregate amount of six million three hundred and sixty-eight thousand nine hundred and fourteen point fifty (6,368,914.50) US Dollars.

Pursuant to Articles 26-1 and 32-1 of the law on commercial companies, the valuation of the contribution in kind has been confirmed to the undersigned notary by a report dated 22 December, 1997, established by the réviseur d'entreprises DELOITTE & TOUCHE, established in Luxembourg, which report has the following conclusions:

## «Conclusion:

The description of the shares contributed is in accordance with applicable standards of precision and clarity.

Based on the verification procedures performed, we have no comments on the valuation of the non-cash contribution which is at least equal to the number and nominal value of the shares to be issued together with the share premium.»

The precited report shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The ownership of the contributed shares by the subscriber, the transfer of such shares to the company INSINGER FINANCE S.A. and the fact that such contributed shares are not encumbered with any pledge or usufruct, are not subject to any attachment and are freely transferable have been proved to the undersigned notary.

## IV.

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of Article five should now read as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The Company has an issued capital of fourteen million four hundred and fifty-one thousand (14,451,000.-) United States Dollars represented by one million four hundred and forty-five thousand one hundred (1,445,100) shares of ten (10.-) United States Dollars each, all of which have been fully paid up in cash or in kind.»

## Valuation

For registration purposes the present increase of capital is valued together with the issue premium at 257,874,919.- Luxembourg Francs.

## Expenses

The above increase of capital consisting of 100 % of the issued share capital of a company incorporated in the European Union, the company refers to Article 4-2 of the law dated 29th December 1971 which provides for capital tax exemption.

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the increase of capital stated in the present deed are estimated to be approximately forty-five thousand (45,000.-) Luxembourg francs.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Gilberte Leclerc, employée privée, demeurant à Luxembourg, agissant en tant que mandataire de la société anonyme INSINGER FINANCE S.A., R. C. B n° 51.323, ayant son siège social à Luxembourg,

en vertu d'une résolution du Conseil d'Administration en date du 22 décembre 1997, dont une copie certifiée conforme restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ses déclarations suivantes:

## I.

La société INSINGER FINANCE S.A. fut constituée sous forme d'une société anonyme par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 juin 1995.

Les statuts de ladite société ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 430 du 5 septembre 1995.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 30 juin 1995, publié au Mémorial C, Numéro 515 du 9 octobre 1995.

## II.

Ladite société a actuellement un capital entièrement souscrit et intégralement libéré de treize millions huit cent un mille (13.801.000.-) dollars des Etats-Unis d'Amérique divisé en un million trois cent quatre-vingt mille cent (1.380.100) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique chacune, toutes entièrement libérées.

Le deuxième alinéa de l'article 5 de la Société fixe le capital autorisé à cent millions (100.000.000.-) de dollars des Etats-Unis d'Amérique, représenté par dix millions (10.000.000.-) d'actions d'une valeur nominale de dix (10,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique chacune, alors que les alinéas 1, 2, 3 et 4 de l'article 6 disposent:

«6.1 Le Conseil est autorisé à émettre des actions supplémentaires de façon à ce que le total du capital social souscrit de la Société atteigne le total du capital autorisé, en une fois ou en tranches successives à la seule discrétion du Conseil, et à accepter des souscriptions pour ces actions endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication du présent acte au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. La durée ou l'extension de ce pouvoir peut être prolongée de temps en temps par les actionnaires en assemblée Générale Extraordinaire (telle que définie à l'article 11).

6.2 Le Conseil est également autorisé à fixer les conditions de toute souscription d'actions conformément à l'article 6.1, y compris l'émission d'actions ordinaires ou rachetables et à décider de temps en temps l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation par les moyens autorisés par la loi du 10 août 1915 telle que modifiée («la loi»), y compris par l'émission d'actions résultant de la conversion de bénéfice net de la société en capital et l'attribution aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

6.3 Le Conseil est autorisé à émettre des actions pendant la période dont il est fait référence à l'article 6.1 sans que les actionnaires aient un droit de souscription préférentiel. Le prix par action auquel ces actions supplémentaires seront émises sera laissé à la discrétion du Conseil. Le Conseil s'assurera cependant que, excepté dans le cas où ces actions seront émises aux actionnaires existants proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent dans la société au moment de la nouvelle émission, ou si les actionnaires existants en conviennent autrement, le prix par action, auquel ces actions supplémentaires seront émises, n'aura pas pour effet de diminuer la valeur des actions de la société détenues par les actionnaires existants au moment de la nouvelle émission.

6.4 Lorsque le Conseil effectuera une augmentation totale ou partielle de capital dans le cadre des résolutions précitées, il sera tenu de faire modifier l'article cinq des statuts de manière à refléter cette augmentation; le Conseil sera en outre autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en oeuvre et la publication de cette modification en concordance avec la loi.»

### III.

En exécution de la résolution du Conseil d'Administration précitée prise en date du 22 décembre 1997, les administrateurs de la Société ont obtenu et accepté une souscription pour un total de soixante-cinq mille (65.000) actions de la société d'une valeur nominale de dix (10,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique chacune.

Ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites par INSINGER S.A., une société avec siège social à Luxembourg.

Toutes les nouvelles actions ont été entièrement libérées par un apport en nature de cinq mille (5.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix (10,-) US Dollars de la société INSINGER CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg, avec un capital social de cinquante mille (50.000,-) US Dollars, représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) US Dollars chacune, ces actions apportées correspondant à cent pour cent (100 %) du capital de ladite société

Outre la valeur nominale des actions, le souscripteur a payé une prime d'émission de quatre-vingt-dix-sept virgule neuf mille huit cent trente-trois (97,9833) US Dollars par action soit un montant total de six millions trois cent soixante-huit mille neuf cent quatorze virgule cinquante (6.368.914,50) US Dollars.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales, l'évaluation de l'apport en nature a été confirmée au notaire instrumentaire par un rapport en date du 22 décembre 1997, dressé par le réviseur d'entreprises DELOITTE & TOUCHE, établie à Luxembourg, lequel rapport a les conclusions suivantes:

#### «Conclusion:

The description of the shares contributed is in accordance with applicable standards of precision and clarity.

Based on the verification procedures performed, we have no comments on the valuation of the non-cash contribution which is at least equal to the number and nominal value of the shares to be issued together with the share premium.»

Le présent rapport restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La propriété des actions apportées par le souscripteur, le transfert de ces actions à la société INSINGER FINANCE S.A. et le fait que ces actions apportées ne sont pas grevées d'un gage ou d'un usufruit, ne font pas l'objet d'opposition et sont librement transmissibles ont été prouvés au notaire instrumentaire.

### IV.

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'article 5, premier alinéa, des statuts aura désormais la teneur suivante.

«**Art. 5. Alinéa premier.** Le capital social souscrit est fixé à quatorze millions quatre cent cinquante et un mille (14.451.000,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique représenté par un million quatre cent quarante-cinq mille cent (1.445.100) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) dollars des Etats-Unis d'Amérique chacune, toutes entièrement libérées en espèces ou en nature.»

#### Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est estimée ensemble avec la prime d'émission à 257.874.919,- francs luxembourgeois.

#### Frais

L'augmentation de capital ci-dessus consistant dans 100 % du capital émis d'une société constituée dans l'Union Européenne, la société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite de l'augmentation de capital ainsi que du présent acte, sont estimés à cent quarante mille (140.000,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Leclerc, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 1998, vol. 1CS, fol. 33, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 1998.

A. Schwachtgen.

(08654/230/201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**INSINGER FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 51.323.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 22 décembre 1997 n° 1153, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

A. Schwachtgen.

(08655/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**I.G.I. SOCIETE FIDUCIAIRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.230.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 55, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Les mandats d'Administrateurs de Messieurs Ninon Dahlem et Georg Garcon ont été prolongés pour une nouvelle période de 6 ans, comme prévu par les statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

Signature.

(08648/567/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**IMMO DEBT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 44.938.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 22, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 1998.

(08651/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---

**IMMOBILIERE S.T.O.R., Société coopérative.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 17.655.

Les comptes annuels au 31 août 1996 et au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 1998, vol. 503, fol. 21, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

Luxembourg, le 17 février 1998.

*Pour la société*  
Signature

(08652/501/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 1998.

---